

Communiqué de presse

06/9/2000

Le mois d'août éclipse les tristes jours de juillet

Les derniers mois de vacances ont prouvé combien le temps exerce une influence sur l'utilisation du train, particulièrement en ce qui concerne le trafic en direction de la côte. Durant le mois d'août, la SNCB a transporté deux tiers de voyageurs supplémentaires à destination de la côte par rapport à juillet: 525 000 en juillet pour 832 000 en août. Au total, 1 357 000 clients ont voyagé vers et en provenance de la côte, soit une augmentation de 130 000 voyageurs par rapport au bel été 1999.

Ostende (586 000) et Blankenberge (420 000) ont été des destinations particulièrement prisées, suivies de près par Knokke (140 000) et La Panne (136 000), qui a connu une augmentation de fréquentation de 69% par rapport à 1999 et même de 150% si l'on prend uniquement le mois d'août en compte ! Serait - ce dû à la présence d'un parc d'attraction dans les parages ?

Le samedi 12 août apparaît comme le jour d'affluence absolue avec, au total, 43 770 voyageurs transportés en direction de la côte. Durant le mois de juillet, le cap des 50 000 voyageurs transportés vers la mer en un week-end n'a jamais été atteint. Par contre, en août, ce cap a été franchi à trois reprises durant les week-ends des 1-2/8, 12-13/8 et 26-27/8. Lors du long et beau week-end de l'Assomption, c'est-à-dire du 12 au 15 août, 155 646 personnes se sont rendues en train à la côte.

La SNCB a mis en circulation 123 trains supplémentaires indépendamment des nombreux trains touristiques qui renforcent l'offre habituelle durant la période d'été, soit beaucoup plus que l'année dernière: seulement 37 trains supplémentaires avaient été alors mis en marche. Pour les jours où l'on

Communiqué de presse

prévoyait un temps clément, 53 autres trains supplémentaires ont été programmés, ce qui porte à 176 le nombre total de trains mis à disposition de la clientèle, en plus des nombreux trains réguliers renforcés. Malgré ces différents efforts, des clients ont dû, à certains moments d'affluence, voyager debout ou attendre le train suivant pour plus de confort.

Il n'est pas étonnant de préciser que l'on observe la même tendance chez les **seniors** qui, depuis le 1er juillet, peuvent voyager, chaque jour de semaine, pour le prix forfaitaire de 100 francs (aller-retour). Non seulement le nombre de voyageurs en direction de la mer a augmenté de manière significative durant le mois d'août (209.000 par rapport à 114.000 en juillet) mais les gares côtières ont également rencontré un succès considérable. Alors qu'en juillet, seulement un tiers de nos clients "seniors" ont voyagé en direction des stations balnéaires, ils étaient près de la moitié à préférer la côte durant le mois d'août. Ostende et Blankenberge ont nettement dépassé Bruxelles parmi les destinations favorites. Anvers, qui occupait encore la troisième place en juillet, se retrouve en quatrième position. La Panne a fait son entrée dans le top 10, au détriment de Namur. (Consultez le tableau ci-joint pour obtenir la liste détaillée des destinations "phares"). Le jeudi 24 août fut la journée estivale la plus prisée par les "65 +" avec 12 500 seniors transportés, aller-retour !

Top 10 des points de départ pour le mois de juillet

1. ZONE BRUXELLES	14,2%
2. ZONE ANVERS	8,2%
3. OSTENDE	6,5%
4. ZONE GAND	5,6%
5. ZONE BRUGES	3,2%
6. ZONE LOUVAIN	2,8%
7. ZONE LIEGE	2,7%
8. BLANKENBERGE	2,3%
9. ZONE MALINES	2,2%
10. COURTRAI	2,0%

Top 10 des points de départ pour le mois d'août

1. ZONE BRUXELLES	14,9%
2. ZONE ANVERS	9,4%
3. ZONE GAND	6,7%
4. OSTENDE	5,1%
5. ZONE LIEGE	2,9%
6. ZONE LOUVAIN	2,8%
7. COURTRAI	2,5%
8. ZONE BRUGES	2,5%
9. ZONE MALINES	2,2%
10. BLANKENBERGE	2,1%

Top 10 des destinations pour le mois de juillet

1. ZONE BRUXELLES	16,2%
2. OSTENDE	14,2%
3. ZONE ANVERS	10,1%
4. BLANKENBERGE	9,3%
5. ZONE GAND	5,3%
6. ZONE BRUGES	4,4%
7. ZONE KNOCKE	3,5%
8. ZONE LIEGE	2,6%
9. ZONE LOUVAIN	2,3%
10. ZONE NAMUR	2,0%

Top 10 des destinations pour le mois d'août

1. OSTENDE	20,0%
2. BLANKENBERGE	16,0%
3. ZONE BRUXELLES	13,2%
4. ZONE ANVERS	7,6%
5. ZONE KNOCKE	4,5%
6. ZONE BRUGES	3,9%
7. ZONE GAND	3,3%
8. ZONE LIEGE	2,1%
9. ZONE LOUVAIN	1,9%
10. LA PANNE	1,6%